

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Budget du Québec :
Des choix budgétaires qui compromettent le milieu communautaire**

Québec, 19 mars 2026 - La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) dénonce avec vigueur un budget largement insuffisant qui ignore les besoins criants des organismes communautaires autonomes et met en péril leur capacité à répondre aux réalités de la population.

Alors que la CTROC et ses membres ont documenté des besoins financiers de 911 millions de dollars, basés sur le montant total demandé par les organismes en 2025-2026 et adopté par leurs conseils d'administration dans le cadre du PSOC, le gouvernement n'annonce qu'un maigre investissement supplémentaire. La somme de 20 millions au financement à la mission au PSOC force ainsi des milliers d'organismes à se partager des sommes dérisoires. Cette réponse est non seulement insuffisante, elle est profondément déconnectée de la réalité terrain.

Des conditions de travail intenable et un rattrapage historique ignoré

Depuis des années, les organismes communautaires subissent une détérioration marquée de leurs conditions de travail : salaires non compétitifs, surcharge chronique, épuisement des équipes et difficulté à retenir le personnel témoignent d'un sous-financement structurel qui fragilise directement celles et ceux qui soutiennent les populations vulnérables.

Déjà à bout de souffle, les équipes sont trop peu nombreuses pour faire face à des besoins qui ne cessent d'augmenter. À cette pression s'ajoute une précarité persistante : dans plusieurs organismes, l'accès à des assurances collectives ou à un régime de retraite demeure inexistant. Forcés d'en faire toujours plus avec des ressources limitées, les organismes s'enfoncent dans un cercle vicieux où la surcharge, l'instabilité et le manque de reconnaissance nuisent à l'attractivité et à la rétention du personnel. Le milieu communautaire s'appauvrit, alors que son rôle n'a jamais été aussi essentiel.

« On ne peut pas continuer à financer des missions essentielles avec des réponses permanentes largement insuffisantes. Ce que l'on demande n'est pas un luxe : c'est la capacité minimale de remplir notre mission dans la dignité », affirme Daniel Cayley-Daoust, président de la CTROC.

Vers un détournement des responsabilités publiques

Dans un contexte où le réseau public de la santé et des services sociaux est lui-même fragilisé, la pression sur les organismes communautaires s'intensifie. De plus en plus, ceux-ci sont appelés à compenser les manques du réseau public, sans les ressources nécessaires et au risque de compromettre leur autonomie.

La CTROC rappelle que le financement à la mission est le principal rempart contre ce glissement dangereux. Sans celui-ci, les organismes risquent d'être instrumentalisés pour pallier les défaillances de l'État, au détriment de leur mission et des personnes qu'ils accompagnent. « En refusant d'investir adéquatement, le gouvernement fait un choix clair : celui de laisser la pression retomber sur les organismes et ultimement sur les communautés », déplore M. Cayley-Daoust.

Le communautaire refuse de se taire

Ce budget survient à un moment critique. Partout au Québec, les besoins de base ne sont plus comblés pour une part grandissante de la population et la pression sur les organismes s'accroît. Face à ce mépris répété, le mouvement *Communautaire à boutte* annonce une vague de grève historique du 23 mars au 2 avril prochain. Des milliers d'organismes à travers le Québec se mobiliseront pour dénoncer un financement inadéquat, revendiquer des conditions de travail décentes et exiger un véritable respect de leur autonomie.

La CTROC réaffirme son appui entier à cette mobilisation et sera en grève afin de faire entendre les voix du milieu communautaire qui refusent de se taire.

Investir dans le communautaire, c'est investir dans la dignité et la justice sociale. À défaut de le faire, c'est l'ensemble du filet social québécois qui continue de s'effriter.

- 30 -

Renseignements : info@ctroc.org

Vincent Lagacé, 514-562-3349

Coordonnateur | Vie associative et administration, CTROC

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) réunit 14 Regroupements régionaux d'organismes communautaires autonomes et représente plus de 3000 organismes enracinés dans toutes les régions du Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres, de promouvoir l'action communautaire autonome et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur les organismes communautaires autonomes et la population. La CTROC est interlocutrice privilégiée des organismes communautaires autonomes intervenants en santé et services sociaux auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.